

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

COMMUNE DE BOUFFEMONT

VAL D'OISE (95)

03 - Orientations d'Aménagement et de Programmation
Version approbation



Grille de révision

V3	09/2015	OAP pour approbation PLU	BV	GT	VT
V2	09/02/2015	OAP	BV	GT	VT
V1	21/05/2014	OAP	BV	GT	VT
Indice de révision.	Date	Commentaires	Rédigé par.	Vérifié par.	Validé par.

SOMMAIRE

A.	<i>OAP Le Mesnil.....</i>	5
B.	<i>OAP Requalification du marché et de ses abords.....</i>	6
C.	<i>OAP Valorisation des circulations douces</i>	7

Les orientations d'aménagement et de programmation ont pour objectif d'apporter des précisions sur certains secteurs de la commune. L'article L.123-1-4 du code de l'urbanisme indique que « Dans le respect des orientations définies par le PADD, les OAP comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements. En ce qui concerne l'aménagement, les orientations peuvent définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de villes et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune ». Ainsi, dans le secteur faisant l'objet d'Orientation d'Aménagement et de Programmation, tout projet doit être à la fois :

- conforme aux prescriptions portées au plan de zonage et au règlement écrit du P.L.U.,
- compatible avec les O.A.P.

Deux Orientation d'Aménagement et de Programmation ont été définies sur le territoire de Bouffémont :

- Une OAP sur le secteur du Mesnil, permettant d'encadrer un éventuel changement de destination des bâtiments existants sur le secteur. La vocation dominante de la zone sera de l'habitat, tout en conservant une certaine mixité.
- Une OAP qui concerne la requalification du marché couvert et de ses abords.
- Une OAP qui concerne la valorisation des circulations douces.

Pour les trois secteurs concernés, une fiche définit le scénario d'aménagement ainsi que l'organisation urbaine retenue.

A. OAP Le Mesnil

PLU BOUFFÉMONT - Orientation d'Aménagement et de Programmation

Site du Mesnil



 Périmètre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation

 Vocation dominante de la zone : Habitat

 Liaison routière existante

 Qualification paysagère de l'entrée de ville

 Sécurisation de la circulation piétonne sur le site

L'objectif de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation est de **maîtriser un éventuel changement de destination des bâtiments existants** sur le site du Mesnil (vocation dominante : habitat), tout en conservant une certaine mixité.

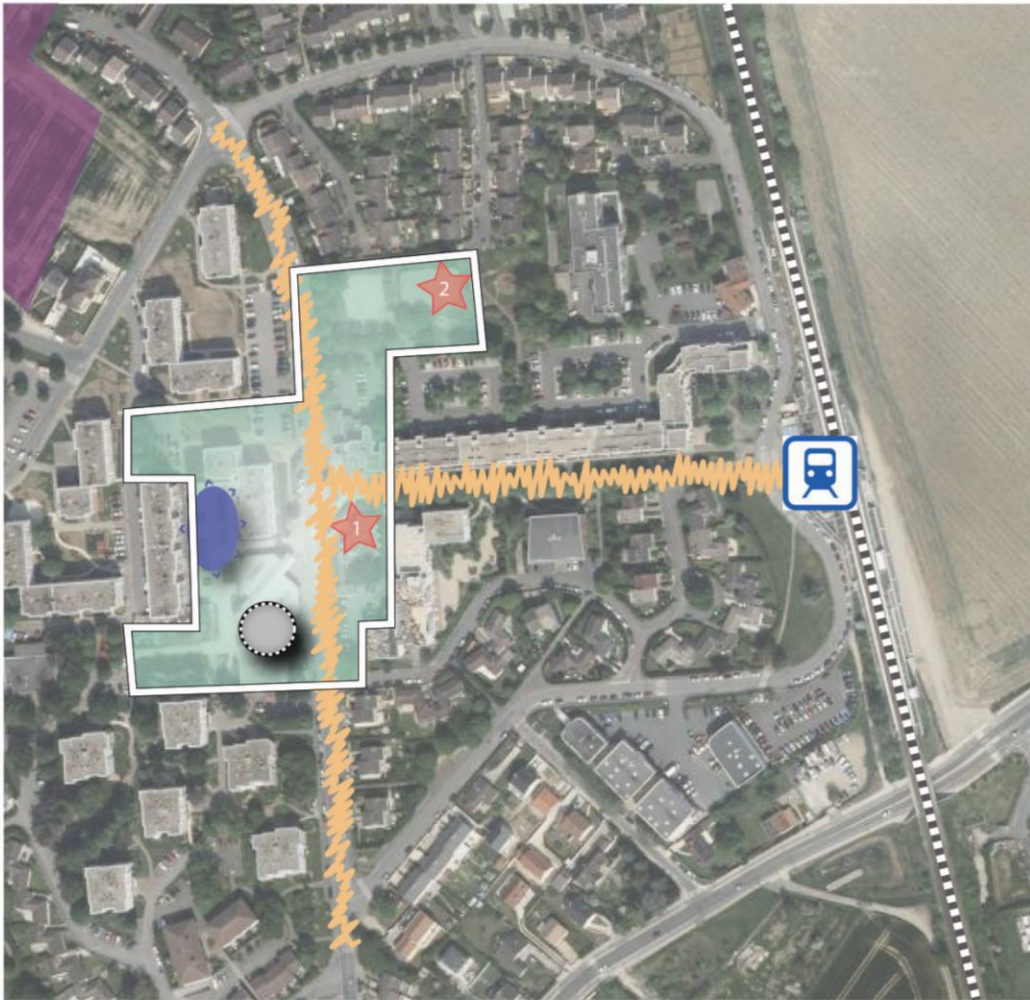
Surface globale : **1,2 ha**
Vocation dominante : **Habitat, mixité**



B. OAP Requalification du marché et de ses abords

PLU BOUFFÉMONT - Orientation d'Aménagement et de Programmation

Requalification du marché couvert et de ses abords



LEGENDE

Périimètre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation

Requalification de l'avenue Ferdinand de Lesseps
(requalification des espaces publics notamment)

Mise en valeur de la place Vauban et de ses accès

Localisation actuelle du marché couvert

Site potentiel de relocalisation du marché
1. Au niveau de l'ancien bâtiment de la halte-garderie
2. Rue Alfred Musset, en lieu et place du city-stade

Patrimoine vert à préserver

Localisation du futur écoquartier



Le secteur d'OAP, situé rue Ferdinand de Lesseps et place Vauban, est un site stratégique pour la ville, puisqu'il est localisé à proximité immédiate de la gare. La requalification constitue en la restructuration d'un corridor commercial afin d'améliorer l'attractivité du territoire.

Sa requalification permettra notamment de :

- Mettre en valeur la perspective vers les espaces paysagés du terrain d'aventure à l'ouest
- Recomposer une accroche entre la place Vauban et la rue Ferdinand de Lesseps
- Mettre en place un parcours visuel, commercial et paysager, depuis la gare jusqu'à l'ouest vers les terrains d'aventure et l'éco-quartier.

C. OAP Valorisation des circulations douces



